LE CLOS DE BARBEY
HÔTEL DE PLEIN AIR

Contrat de location

Nom	Prénom
Adresse	

Téléphone	Portable	Email
Date d'arrivée	Date de départ	Immatriculation du véhicule
Nombre d'adulte(s)	Enfant(s)	Animal ☐

Noms (adultes et enfants)	Prénoms	Dates de naissance
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....

Type de mobil-home

- ☐ CLASSIC 2 CH. 4 PERS.
- ☐ CLASSIC+ 2 CH. 4 PERS.
- ☐ CLASSIC 3 CH. 6 PERS.
- ☐ CONFORT PITCHOUN 2 CH. 4 PERS.
- ☐ CONFORT 2 CH. 4/5 PERS.
- ☐ CONFORT 3 CH. 6/8 PERS.
- ☐ GRAND CONFORT 1 CH. 2 PERS.
- ☐ GRAND CONFORT 2 CH. 4 PERS.
- ☐ GRAND CONFORT 3 CH. 6 PERS.
- ☐ CHALET VERDON 49m² 4/5 PERS.
- ☐ LUXE TAOS 2 CH. 35M² 4/6 PERS.
- ☐ LUXE TAOS 2 CH. 4/5 PERS.
- ☐ LUXE TAOS 3 CH. 6/8 PERS.
- ☐ RESIDENT CALIFORNIA 2 CH. 4/6 PERS.
- ☐ RESIDENT KENTUCKY 3 CH. 6/8 PERS.
- ☐ RESIDENT ARIZONA 3 CH. 6 PERS.
- ☐ RESIDENT NEVADA 2 CH. 4/6 PERS.
- ☐ RESIDENT ALABAMA 2 CH. 4/6 PERS.
- ☐ RESIDENT TRIGANO LUXE 3 CH. 6/8 PERS.

Draps en coton sur les gammes Grand Confort et Luxe

Options

- ☐ TV TNT +4€/jour (Incluse dès la gamme Confort)
- ☐ CLIMATISATION +8€/jour (Incluse dès la gamme Confort)
- ☐ TERRASSE COUVERTE +6€/jour (Incluse dès la gamme Confort)
- ☐ LIT BÉBÉ +3€/jour
- ☐ CHAISE HAUTE +3€/jour
- ☐ LOCATION PLANCHA +5€/jour
- ☐ KIT DRAPS DOUBLES +15€
- ☐ KIT DRAPS SIMPLES +10€
- ☐ KIT DRAPS POUR MOBIL-HOME 4 PERS. +29€
- ☐ KIT DRAPS POUR MOBIL-HOME 6 PERS. +39€

Simplifiez-vous la vie !

Ménage de départ (de 65 à 115€) ☐
-
-

Petit déjeuner (6,50€/pers./jour) ☐
-
-

À régler à la réservation : Acompte (30% du prix de la location) ..... €
le solde de la réservation sera réglé au plus tard 30 jours avant l'arrivée.

Versé le ..... par
- ☐ chèque à l'ordre de SAS Cap Loisirs
- ☐ cartebancaire:N°(16chiffres).....Exp.....Cryptogramme.....
- ☐ chèques vacances
- ☐ virement bancaire N° IBAN FR76 1131 5000 0108 0254 2322 143 BIC CEPAFRPP131

Comment avez-vous connu le camping ?

Réseaux sociaux ☐	Google ☐
Presse ☐	OTA (booking, expédia) ☐
Bouche-à-oreille ☐	Je donne pas mes sources ☐

Signature du locataire (avec mention «lu et approuvé»)
Accepte les conditions de location au verso et les tarifs ci-joints

COMMENT RESERVER

Toute location est nominative et ne peut en aucun cas être sous-louée. Le signataire du contrat de location doit être dans tous les cas une personne majeure. Les réservations se font uniquement avec le contrat ci-dessus. Vous indiquerez le type d'hébergement souhaité en cochant la case adéquate. Puis il vous suffira de nous retourner par courrier l'exemplaire du contrat de location, dûment rempli et signé accompagné de l'acompte. Vous recevrez confirmation écrite de cette réservation qui devra être présentée à votre arrivée.

HEBERGEMENT LOCATIF

Le solde du séjour est à régler au moins 30 jours avant la date d'arrivée.
En juillet et août un séjour d'un minimum de 7 nuits est requis (arrivée entre 16h et 20h / départ entre 8h et 11h).
En dehors de la haute saison, les jours d'arrivée/départ sont à prévoir avec le service des réservations.
Nous vous conseillons de téléphoner, mailer ou télécopier pour prendre une option. Nous maintiendrons cette option pendant cinq jours pour vous laisser le temps de nous retourner par courrier le contrat de location accompagné de l'acompte.
Nos hébergements locatifs sont équipés d'un inventaire complet et chiffré. Seuls les draps, taies, linge restent à votre charge. Le locataire est tenu de contrôler l'inventaire à son arrivée et de signaler au bureau d'accueil avant le lendemain midi toute anomalie. Une caution de 300 € en espèces ou par carte bancaire sera demandée à la remise des clés. Cette caution est rendue ou supprimée après votre départ sous déduction des détériorations et/ou manquements constatés après inventaire et état des lieux. L'hébergement doit être rendu en l'état de propreté identique à celui trouvé à l'arrivée, dans le cas contraire, une somme forfaitaire de 65€ à 115€ par hébergement sera retenue.

CONDITIONS DE LOCATION

L'hébergement locatif
Le locataire accepte l'hébergement locatif en l'état. Il doit être libéré et remis en état initial à la fin du séjour.
Le nombre de personnes ne peut dépasser la capacité maximum autorisée.

La réservation
Elle devient effective avec l'accord du camping et après réception du contrat de location et du versement de l'acompte. Les préférences formulées dans les réservations seront satisfaites dans la mesure des disponibilités sans engager la responsabilité du camping. La direction se réserve le droit de retourner les sommes versées en cas d'impossibilité de satisfaire à la demande.

Le règlement du séjour
Les locations d'hébergement locatif doivent être soldées au plus tard un mois avant la date d'arrivée. Si le règlement ne nous parvient pas dans ce délai, la location sera annulée suivant les conditions d'annulation ci-après.

L'arrivée et le départ
Pour les hébergements locatifs, l'arrivée se situe entre 16h et 20h et le départ entre 8h et 11h.
A défaut, le montant d'une journée supplémentaire sera exigé. Aucune réduction ne sera consentie dans le cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé. En l'absence de message écrit uniquement (courriel, lettre, télécopie) du locataire précisant qu'il a dû différer la date de son arrivée, l'emplacement ou l'hébergement locatif devient disponible 24 heures après la date de son arrivée mentionnée sur le contrat de location et le règlement intégral des prestations demeure exigé. Dans le cas de modification de date de séjour, il ne pourra être garanti le même emplacement ou le même hébergement locatif.

L'annulation
Toute annulation devra être notifiée par lettre recommandée.
Dans ce cas, il vous sera retenue 30 % du montant total du séjour si vous annulez plus de 30 jours avant la date d'arrivée et, sauf cas de force majeur, la totalité du montant du séjour si vous annulez moins de 30 jours avant la date d'arrivée.

L'assurance
Les clients inscrits à la réception bénéficient de la garantie de Responsabilité Civile pour tous les dommages corporels ou matériels pour lesquels notre responsabilité serait légalement reconnue. Ils devront obligatoirement avoir une assurance en cours de validité couvrant leur matériel ou le matériel loué les garantissant en matière de responsabilité civile.

Divers
La direction se réserve le droit de refuser une location d'hébergement, d'expulser quiconque causerait des nuisances, de modifier si nécessaire tout aménagement ou prestation indiqué dans la brochure.

Le tribunal de Draguignan est seul compétent en cas de litige.